

Médias et langues nationales en Côte d'Ivoire

Issa Yéresso Sangaré

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Abidjan

yerness@yaho.fr

Résumé

Les langues nationales sont presque inexistantes dans les médias ivoiriens. Dans ce pays où aucune de la soixantaine de langues locales n'a pu émerger pour devenir la langue de la majorité des Ivoiriens, c'est le français, la langue officielle et héritage de la colonisation, qui occupe le terrain, y compris dans les médias. Aujourd'hui, l'émergence des radios communautaires et des radios de proximité impulse une nouvelle tendance dans la médiatisation des langues nationales. Du fait de leur ancrage local, ces radios permettent aux populations d'avoir accès à des informations diversifiées et surtout dans leur propre langue.

Mots clés : Langues nationales, médias, informations, populations, Ivoiriens

Abstract

National languages are almost nonexistent in the Ivorian media. In this country where none of the sixty local languages could emerge to become the language of the majority of Ivorian, it is French, the official language and legacy of colonization, which is used in the country and in the media. Today, the emergence of community and local radio impulse a new trend in media coverage of national languages. Because of their local impact these radios allow people to have access to diverse information and especially in their own language.

Keywords: The national languages, media, information, population, Ivorian

Introduction

La Côte d'Ivoire fait partie des pays africains qui présentent une grande diversité linguistique. En effet, on dénombre dans ce pays une soixantaine de langues locales dont aucune ne sert de langue véhiculaire à tous les Ivoiriens, ni même à une majorité d'entre eux. Dans ce contexte, c'est la langue française, la langue officielle de ce pays, qui assure une quasi hégémonie dans le paysage linguistique ivoirien et qui s'impose comme moyen de communication interethnique là où aucune langue locale ne remplit ce rôle. Confinées dans les seconds rôles, les langues nationales sont souvent minorées dans les médias. Or, comme le souligne Moustapha Samb (2008 :12), l'usage des langues nationales qui pourrait favoriser l'émergence des spécificités locales est souvent négligé voire marginalisé dans les médias. Comment les médias ivoiriens pourraient-ils contribuer à promouvoir le patrimoine linguistique de ce pays, aujourd'hui menacé d'extinction ?

Cet article se penchera sur cette interrogation en présentant d'abord le contexte linguistique en Côte d'Ivoire, ensuite la place des langues nationales dans les médias ivoiriens et enfin la nécessité de promouvoir ces langues à travers les médias.

1. Le contexte linguistique en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui classée parmi les pays à forte hétérogénéité linguistique. L'absence d'un inventaire exhaustif de toutes les langues et de leurs variantes dialectales, la difficulté à déterminer avec exactitude les locuteurs autochtones pour chaque langue interdisent, selon Kouadio (2001 :75), d'avancer avec certitude le nombre exact de langues parlées en Côte d'Ivoire. Approximativement on dénombre une soixantaine de langues. Toutes ces langues, comme le souligne Sabine Kube (2005 :42) appartiennent à la grande famille Niger-Congo et sont catégorisées au sein de cette famille dans quatre groupes linguistiques : le groupe des langues Kwa au Sud-est du pays, les langues Kru, au Sud-ouest, les langues mandé au Nord-ouest (avec une enclave dans les territoires dans langues Gur) et les langues Gur au Nord-est.

Selon le modèle de classification proposé par Heine/Reh (1982 :123) pour classer les Etats africains selon le statut des langues nationales, la Côte d'Ivoire appartient à la catégorie des Etats sans langue dominante.

Lorsqu'il accède à l'indépendance, l'État de Côte d'Ivoire fait le choix du français comme langue officielle. Cette langue va jouer un rôle capital dans tous les domaines de la vie publique. C'est à travers elle que la Côte d'Ivoire opère son ouverture sur le plan international et amorce son développement. Selon Aboa (2008 :15), le français a aussi pour rôle de construire l'unité des nombreuses communautés ivoiriennes vu qu'aucune langue sur place ne joue ce rôle. Pour les autorités ivoiriennes, le français a été certes la langue et l'outil de la colonisation, mais il doit se répandre dans tous les domaines de la société ivoirienne. Pour accéder à un statut social élevé, la connaissance et la parfaite maîtrise de cette langue deviennent indispensables.

Sabine Kube (2005 :53) fait remarquer qu'un argument avancé pour le choix de la langue française comme langue officielle est toujours que les langues ivoiriennes ne seraient pas en mesure de remplir les besoins de communication et d'administration du jeune Etat indépendant pour lui faire acquérir le plus rapidement possible le niveau de développement des pays du « Nord ».

En revanche, comme le relève Kouamé (2007 :64) aucune place n'est accordée aux langues locales ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont en réalité privées de toute possibilité d'action légale. Bien qu'elles aient un rôle identitaire fort et dominant dans les usages linguistiques quotidiens, ces langues restent confinées dans la marginalité par rapport à la vie des institutions de l'État. Leur emploi se limite aux milieux familiaux et ruraux.

Cette non prise en compte des langues ivoiriennes dans la gestion du pays et le choix du français comme langue officielle répond au souci des autorités ivoiriennes, confrontées au morcellement linguistique de la Côte d'Ivoire, de ne pas susciter des « animosités interethniques » mais plutôt de préserver la cohésion sociale (Dubar, 1995 :16).

Ces langues nationales gardent néanmoins une grande vitalité et la pratique de certaines d'entre elles (dioula, baoulé) s'étendent bien au-delà de leurs frontières ethniques, notamment dans les grandes villes, où elles facilitent les échanges commerciaux et contribuent au rapprochement entre les populations.

Même si tous les textes administratifs, les textes de loi et toutes les décisions de justice font une utilisation exclusive du français, il faut noter cependant que la loi permet l'utilisation d'une langue ivoirienne aux justiciables ayant du mal à s'exprimer en français

Un phénomène récent, en Côte d'Ivoire, est l'apparition du nouchi . En effet, l'avènement du nouchi comme variété la plus récente du français ivoirien a quelque peu modifié la donne linguistique en Côte d'Ivoire. Utilisé au début comme code secret par les jeunes de la rue, il a été vite adopté par les élèves et étudiants, ce qui a réduit son caractère cryptique. Selon Alain Aboa (2011 :12), le nouchi s'étend aujourd'hui, à des degrés divers à toutes les couches de la population ivoirienne. Ce qui fait penser que le nouchi pourrait bien avoir un avenir en Côte d'Ivoire. Car, selon Alain Aboa, « Lorsque les locuteurs d'une variété différente du standard prennent conscience de ces différences et s'y reconnaissent, ce n'est plus qu'une question de temps, jusqu'à ce que ce groupe ou une partie de ce groupe, demandent la reconnaissance officielle de la variété et en soutiennent le développement ».

Cette ascension fulgurante du nouchi, notamment dans le milieu des jeunes ivoiriens, lui assure une certaine présence dans les médias ivoiriens. Qu'en est-il des langues nationales ?

2. La place des langues nationales dans les médias ivoiriens

Selon Kouadio (1997 :98), les langues ivoiriennes jouent un rôle important dans le vécu quotidien des populations, notamment en milieu rural. Ayant un statut des langues du terroir, elles assurent la communication dans les villages. C'est à travers elles que se perpétue la culture du terroir. Pour Kouamé (2007 :235), bien que symbolisant l'appartenance à un groupe déterminé et constituant le facteur fondamental de cohésion du groupe, les langues ivoiriennes dans leur grande majorité n'ont qu'une utilisation intra-ethnique. N'étant pas reconnues officiellement, elles sont souvent réduites à des langues en marge du monde moderne. En zones urbaines, ces langues assument des fonctions de communication interethnique, notamment sur les marchés. Dans les médias audiovisuels et la presse écrite, leur présence est presque insignifiante.

Sur la soixantaine de langues que compte le pays, seules quelques unes sont retenues pour les informations en langues nationales diffusées sur les antennes de la radio et de la télévision nationales. Pour Abolou (2010 :64) ces langues sont choisies, le plus souvent, selon des visées géopolitiques ou idéologiques de conservation du pouvoir.

Les tableaux suivants présentés par Abolou (2010 :66), indiquent le temps d'antenne consacré aux informations en langues nationales dénommées « Les nouvelles du pays ».

Tableau 1 : Passage hebdomadaire des langues nationales à la radio Côte d'Ivoire

Horaire GMT	lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
15 heures	Abron	Adioukrou	Malinké (dioula)	Abron	Adioukrou	Malinké (dioula)
	Gouro	Koulango	Kroumen	Dida	Koulango	Kroumen
	Bété	Attié	Ebrié	Gouro	Attié	Ebrié
	Abouré	Sénoufo	Guéré	Bété	Sénoufo	Guéré
	Djimini	Yacouba	Lobi	Abouré	Yacouba	Lobi
	Agni	Néyo	Tagbana	Djimini	Néyo	Tagbana
	Dida	Godié	Baoulé	Agni	Godié	Baoulé
18 heures	Abbey	Gban	Mooré	Abbey	Gban	Mooré

Source : Archives RTI 2005 (Cité par ABLOU, C. R. (2010), « Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », GLOTTOPOL, n°14.)

On observe dans le tableau 1 que le temps d’antenne des langues nationales (pour donner des informations nationales et internationales aux différentes communautés linguistiques du pays) est de 1080 minutes par semaine à raison de 14 à 15 minutes par langue. Par contre, à la télévision nationale, le temps d’antennes des langues nationales est sensiblement réduit : 250 minutes par semaine soit 10 minutes par langue à la télévision nationale. Tout le reste du temps est consacré aux émissions en langue française.

Tableau 2 : Passage hebdomadaire des langues nationales à la télévision ivoirienne « La Première ».

Horaire GMT	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17h 40	Guéré	Ebrié	Attié	Gouro	Bété
	Néyo	Koulango	Agni	Yacouba	Abron
	Adioukrou	Dida	Gban	Godié	Djimini
	Sénoufo	Lobi	Kroumen	Malinké (Dioula)	Baoulé
18h 30	Tagbana	Abbey	Mooré	Abouré	Yaouré

Source : Archives RTI 2005 (Cité par ABOLOU, C. R. (2010), « Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », GLOTTOPOL, n°14.)

Au regard des tableaux 1 et 2 qui sont assez révélateurs du peu d’intérêt accordé aux langues nationales, Abolou (2010 :15 note que « *la télévision nationale s’appuie sur une différenciation nationale partagée par l’ensemble de la communauté du fait des inégalités*

horizontales entretenues par les pouvoirs africains « classiques ». Ces inégalités engendrent des tensions sociales qui se sont progressivement transformées, en plusieurs lieux, en conflits sociopolitiques ou interethniques ».

De façon générale, en Côte d'Ivoire, la vulgarisation des langues nationales rencontre beaucoup de réticences tant chez les politiques que chez l'élite intellectuelle. Parmi les raisons invoquées figurent l'incapacité supposée des langues nationales à être des véhicules de formation scientifique et technique d'une part, et d'autre part, leur diversité et leur multiplicité considérées comme des facteurs de divisions nationales. Mais la réalité, selon Moustapha Samb (2008 :36), est autrement plus complexe. Pour lui, la raison fondamentale tient à un phénomène d'acculturation liée à la colonisation, dont l'expression la plus douloureuse et la plus dramatique fut la négation des identités culturelles dont la langue est une des composantes fondamentales.

Le paysage audiovisuel ivoirien s'est enrichi de nombreuses stations émettant en modulation de fréquence (FM). On dénombre trois catégories : les radios de proximité, les radios commerciales et les radios étrangères.

Les radios de proximité représentent un intérêt local et prennent en compte la vie d'une communauté sur le plan social, économique et culturel (dans un rayon de 10 km). Depuis juin 1998, ces radios ont commencé à émettre suite au décret du 13 septembre 1995 fixant leurs règles de fonctionnement.

L'on recense près actuellement de 52 radios de proximité. Elles ont toutes reçu un agrément (dont 26 licences aux communes et 26 aux personnes morales privées), avec interdiction de diffuser des émissions à caractère politique et de la publicité de marque. Leur nombre s'est considérablement réduit, notamment à Abidjan. L'émergence des radios communautaires et des radios de proximité impulse une nouvelle tendance dans la médiatisation des langues nationales. Du fait de leur ancrage local, ces radios permettent aux populations d'avoir accès à des informations diversifiées et surtout dans leur propre langue.

Au niveau de la presse écrite, on ne note aucune publication en langues nationales sur un nombre important de journaux qui paraissent en Côte d'Ivoire. Le nouchi, l'argot des jeunes ivoiriens trouve une certaine grâce aux yeux des médias ivoiriens notamment la presse écrite. En effet, il y a des journaux consacrés essentiellement au nouchi, tels que Gbich, Ya fohi,

Bolkoch etc. C'est dire toute la dynamique que connaît le phénomène nouchi en Côte d'Ivoire.

3. De la nécessité de promouvoir les langues ivoiriennes dans les médias

Le multilinguisme et la diversité linguistique de l'Afrique constituent des atouts qui devraient être mis à profit. Par conséquent, le choix des langues, leur reconnaissance et leur place dans le système éducatif, dans les médias et dans la communication courante, le développement de leur potentiel expressif, ainsi que l'accessibilité au grand public, ne doivent pas suivre un principe d'exclusion, mais devraient, comme le préconisent Adama Ouane et Christine Glanz (2010 :47) « plutôt se traduire par une approche progressive, concentrique et globale ».

En Côte d'Ivoire, la marginalisation des langues nationales, renforcée par leur inexistence presque totale dans les médias, tend à renforcer la menace d'extinction dont elles sont l'objet. Il est vrai que l'histoire coloniale, l'émergence de la mondialisation, ainsi que la proximité et le rapprochement entre les peuples et les communautés ont permis à la langue française (la langue de l'ancienne puissance coloniale) d'occuper le devant de la scène et de maximiser son potentiel de « médiateur », entre les nombreuses langues locales. Seulement, les langues ivoiriennes, en tant que vecteur de l'expression culturelle et de l'identité des populations de ce pays, ne sauraient être réduites à l'état de reliques. Car comme le relève Noel kouassi Ayewa (2008 :95) la langue, et principalement la langue maternelle, ouvre à l'homme une porte au développement intellectuel, culturel et social. Elle favorise le développement des compétences grâce à l'émancipation des facultés créatrices de l'être humain. De ce fait, priver l'être humain du droit d'utiliser sa langue maternelle, comme moyen d'expression et d'appréhension du monde, c'est le priver du droit de s'épanouir intellectuellement, culturellement ou scientifiquement. Les médias ivoiriens, en tant que puissants vecteurs de l'information et de la communication, devraient intégrer cette donne et œuvrer pleinement pour la promotion des langues nationales.

Avec un taux d'analphabétisme, en Côte d'Ivoire, estimé selon les statistiques officielles à plus de 60% de la population, c'est plus de la moitié de la population ivoirienne, qui, du fait de son illettrisme, est exclu de la vie publique active du pays, n'a pas accès à l'information diffusée dans les médias tels que la radio, la télévision, la presse. Car les médias d'Etat, ainsi

que les moyens de culture du pays, n'utilisent que le français, langue officielle, comme unique médium. Ces populations, selon Ayewa (2008 :96), n'ont pas droit à l'information publique, elles ignorent totalement le mode de fonctionnement d'un pays démocratique, elles sont loin de s'imaginer les lois modernes qui régissent la conduite sociale, pourtant, elles sont jugées et condamnées sur la base de ces lois. Car « nul n'est censé ignorer la loi du pays où il vit ». Jean Louis Calvet (1981 :43), parlant de l'impérialisme français en Afrique ne relevait-il pas l'exemple « *du juge français qui condamne en français un paysan qui ne parle pas cette langue ?* ».

En considérant l'influence croissante des médias dans le monde d'aujourd'hui, on imagine bien le rôle décisif qu'ils pourraient jouer dans la vulgarisation des langues nationales.

Conclusion

La côte d'Ivoire est souvent regardée comme le pays le plus « francophone » en Afrique subsaharienne. Cette caractérisation, comme le souligne Aboa (2008 :17) résulte de la prédominance du français, dans tous les domaines de la vie sociale, y compris les médias. Cette situation s'explique par la situation linguistique particulière de ce pays qui place le français face à une soixantaine de langues ivoiriennes dont aucune ne sert de langue véhiculaire à tous les Ivoiriens ni même à une majorité d'entre eux.

Ce qui laisse le champ libre au français, et confine les langues ivoiriennes dans les seconds rôles. Des langues ivoiriennes qui sont d'ailleurs presque inexistantes dans les médias du pays. Or, vu l'influence grandissante des médias dans le pays, ils pourraient bien contribuer à vulgariser le patrimoine linguistique ivoirien, aujourd'hui presque réduit à l'état de reliques devant l'hégémonie du français.

En considérant le critère d'unification du pays ou de formation de la conscience nationale du citoyen on pourrait dire avec Emmanuel N. Kwofie (2004 :32) que « la langue ne se conçoit en effet que dans la société. Aussi peut-on dire qu'elle est l'instrument de socialisation le plus important qui soit mis à la disposition des hommes. Qu'elle soit écrite ou non, elle peut être un élément unificateur ou de désintégration ».

Bibliographie

ABOA A. (2008). *La francophonie ivoirienne : Enjeux politiques et socioculturels*, in Documents pour l'histoire de la langue française, SIHFLES n° 40/41, Paris.

ABOA, A. (2011) *Le nouchi a-t-il un avenir?*, www.sudlangues.sn n°16, Dakar

ABOLOU, C. R. (2010), « Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », *GLOTTOPOLE*, n°14.

AYEWA, K. N. (2008), Le droit linguistique et le développement en Afrique, *Revue des Théories et modèles linguistiques*

DUBAR, C. (1995). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles* (2e éd). Paris : Armand Colin.

GLANZ, C. ET OUANE, A. (2010) Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue, Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique.

HEINE, B. ET REH, M (1982), *Le discours politique en Afrique*, Hamburg, Buske

KOUADIO, N. J. (2001). École et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches. *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, pp.177-203, Langues et développement. Paris : L'Harmattan.

KOUAME, K. J.-M. (2007). Les langues ivoiriennes entrent en classe. *Intertext* n°3-4, pp. 99-106, Université Libre Internationale de Moldavie, Chisinau.

KUBE, S. (2005). *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*. Paris : L'harmattan. 247 p.

Kwofie, E. N. (2004), *La diversité du français et l'enseignement de la langue en français*, Paris, AUF, l'Harmattan

Samb, M. (2008), *Médias et langues nationales au Sénégal : le long chemin de croix de l'information régionale*, *Revue Sudlangues*, n°9, Dakar.

